

## **AVIS PUBLIC**

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Avis est donné, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2024 seront déposés à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 4 mars 2025 à 19 h, à la mairie située au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 18e jour du mois de février 2025.

-Original signé-

Sherron Kollar, Directrice générale et greffière-trésorière